

AR PREFECTURE

017-200041523-20200529-DEC249\_2020-AU  
Reçu le 29/05/2020

H A U T E

Personnel contractuel



Décision n° 249 / 2020  
AL

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE SAINTONGE**

**Extrait du registre de décisions du Président**

***En vertu de la délibération n° 28 du 17 avril 2014 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 26 : effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des services Antilles, Ecole des Arts, Pôle Nature de Vitrezay, Maison de la Forêt, Médiathèque et Maison de la Vigne et des Saveurs).***

Le Président de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Madame Justine FILLON en tant qu'agent d'accueil et d'animation au Pôle nature de Vitrezay du 02 juin au 31 octobre 2020.

Fait à Jonzac,

Le 29 MAI 2020

Le Président  
Claude BELOT

Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex



**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**